



Intelligence artificielle : progrès ou menace ?

? Qu'est-ce que l'intelligence artificielle (IA) ?

Selon le Parlement européen, l'IA est tout outil permettant à une machine de « *reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité* ».

Concrètement, cela inclut :

- ➔ Chatbots, réponses automatisées
- ➔ Analyses prédictives
- ➔ Data mining
- ➔ Outils numériques d'aide à la décision

Ces technologies sont de plus en plus présentes à la DGFiP.

📌 **Les constats sur le terrain :**

- Des promesses virtuelles rarement tenues
- Un risque de dévalorisation du rôle des agents, remis en cause par des machines pas toujours fiables
- Un sentiment de déclassement et d'inutilité
- Une source d'angoisse et de démotivation
- Des risques psycho-sociaux (RPS) accrus

Les agents voient leurs missions transformées ou rognées sans explications claires ni concertation.

📌 **La position de la CFTC DGFiP :**

La modernisation est nécessaire : dématérialisation, numérisation, automatisation...

Mais pas sans les agents !

L'IA ne doit pas remplacer, mais accompagner et renforcer l'intelligence collective humaine.

Les choix technologiques doivent se faire avec transparence, concertation et respect des agents.



Syndicat

cftc

Finances publiques



Intelligence artificielle : progrès ou menace ?

Nos exigences :

- ✓ Un état des lieux complet et partagé des outils IA déjà utilisés à la DGFIP
- ✓ Une évaluation de leurs impacts sur les missions et conditions de travail
- ✓ Une concertation préalable avec les représentants du personnel avant tout nouveau déploiement
- ✓ La garantie que l'IA reste au service des agents et des usagers, et non l'inverse

!! La CFTC DGFIP le rappelle :

**La technologie n'est
pas une fin en soi.
Elle doit être au service
de l'humain, pas contre lui.**

